Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Actm solidarité Tiers Monde ASBL,
ayant son siège social à l'adresse 136 rue A. Fischer 136 - 138 1521,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F 6030.
(à biffer si non applicable), représentée par Michaël LUCAS, coordinateur général
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Michaël LUCAS	Nom:	
Fonction:	Coordinateur général	Fonction:	
Date:	19/10/2022		
Cachet:			

Action Solidarité Tiers Monde a.s.b.l.
136, rue Adolphe Fischer
L-1521 Luxembourg
Tél: 400 427-1 Fax: 400 427-27
www.astm.lu astm@astm.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture